

RENOUVELLEMENTS DES MANDATS A LA CRSA
Comparatif entre propositions du Groupement Rhônalpin Interfédéral Sanitaire et Social
GRISS (Privé Non Lucratif) et décisions ARS

En jaune les interrogations sur les choix opérés et propositions non retenues

PAR COLLÈGE ET TITRE	REPRÉSENTATIONS premier mandat 2010- 2014	PROPOSITIONS GRISS 2 ^{ème} mandat 2014-2018 T : titulaire S : suppléant	REPRESENTATIONS retenues par l'ARS arrêté du 24 juin 2014 et modifié par arrêté du 2 juillet 2014
AU SEIN DU 4^{ème} COLLÈGE DES PARTENAIRES SOCIAUX			
b) Trois représentants des organisations professionnelles d'employeurs représentatives désignés par celles-ci, sur proposition de leurs instances régionales ;	Non retenu par l'ARS	Griss en accord si UDES / UNIFED présentent une candidature	Une place de titulaire et une place de suppléant vacantes (candidature Udes)
AU SEIN DU 5^{ème} COLLÈGE DES ACTEURS DE LA COHÉSION ET DE LA PROTECTION SOCIALE			
a) Deux représentants des associations œuvrant dans le champ de la lutte contre la précarité, désignés à l'issue d'un appel à candidature organisé dans des conditions fixées par le directeur général de l'agence régionale de santé ;	T : Denis LEGROS [FEP] S : Christine VIGNE [FNARS] T : Dr Monique DUPOUY [Médecins du monde] S : Carole GERBAUD-GUENARD [FAPIL]	T : Christine VIGNE [FNARS] S : Bernard DEVERT [Habitat et Humanisme] Pour le deuxième poste, le GRISS propose que la FAPIL et Médecins du monde présentent leurs candidatures s'ils en ont la possibilité	T: Christine VIGNE (FNARS) S: Brigitte QUENTIN , (Médecins du Monde) T: Didier ARTHAUD , FNH-VIH S: Sophie MAES, Basiliade,

GRISS-PNL RENOUVELLEMENT DES PRÉSENTATIONS À LA CRSA RHÔNE-ALPES au 16 juillet 2014

PAR COLLÈGE ET TITRE	PRÉSENTATIONS premier mandat 2010- 2014	PROPOSITIONS GRISS 2^{ème} mandat 2014-2018 T : titulaire S : suppléant	REPRESENTATIONS retenues par l'ARS arrêté du 24 juin 2014 et modifié par arrêté du 2 juillet 2014
AU SEIN DU 6^{ème} COLLÈGE DES ACTEURS DE LA PRÉVENTION ET DE L'ÉDUCATION POUR LA SANTÉ			
d) Deux représentants des organismes œuvrant dans le champ de la promotion de la santé, la prévention ou l'éducation pour la santé, désignés par le directeur général de l'ARS dont un œuvrant dans le domaine médico-social ou de la cohésion sociale ;	T : Olivier FRANÇOIS [FRAES/IREPS] S : Laurent MOULIN [Mutualité Française] T : Ghislaine BULOT-SOFFER [ANPAA] S : Jo-Marie COLLARD [ANITea)	T : Olivier FRANÇOIS [FRAES/IREPS] S : Laurent MOULIN [Mutualité Française] T : Damien THABOUREY [FEDERATION ADDICTION ex ANITea] S : Ghislaine BULOT-SOFFER [ANPAA]	T: Claude DUCOS-MIERAL(IREPS) S: Laurent Moulin (MUTUALITE) T: Christophe SANTOS (ANPAA) S: Damien THABOUREY (FEDERATION ADDICTION ex ANITea)
AU SEIN DU 7^{ème} COLLÈGE DES OFFREURS DES SERVICES DE SANTÉ			
c) Deux représentants des établissements privés de santé à but non lucratif désignés par le directeur général de l'ARS, dont au moins un président de conférence médicale d'établissement, sur proposition de la fédération représentant ces établissements ;	T : Dominique MONTEGU [FEHAP] S : Dominique LEBRUN [FEHAP/URIOPSS] T : Dr Bernard JOLI [FEHAP] S : Dr Jérôme DESFOURNEAUX [FEHAP]	T : Jean-Marc ANDRÉ (L'ADAPT) S : Sidonie LASCOLS (GHM Grenoble MCO) T : Farid HACINI [Pdt CME « la Buissonnière »] S : Abdallah GUERRAOUI [Pdt CME CALYDIAL]	T : Jean-Marc ANDRE (L'ADAPT) S : Sidonie LASCOLS (GHM Grenoble) T : Farid HACINI [Pdt CME « la Talaudière »] S : Abdallah GUERRAOUI [Pdt CME CALYDIAL]
d) Un représentant des établissements assurant des activités de soins à domicile, désigné par le directeur général de l'ARS sur proposition de l'organisation regroupant, au niveau régional, le nombre le plus important de ces établissements ;	T : Eric DUBOST [FNEHAD] S : Florence TARPIN-LYONNET [FNEHAD]	T : Eric DUBOST [FNEHAD] S: Dr TARPIN LYONNET [FNEHAD] (secteur public)	T : Eric DUBOST [FNEHAD] S: Dr TARPIN LYONNET [FNEHAD] (secteur public)

GRISS-PNL RENOUVELLEMENT DES PRÉSENTATIONS À LA CRSA RHÔNE-ALPES au 16 juillet 2014

AU SEIN DU 7 ^{ème} COLLÈGE DES OFFREURS DES SERVICES DE SANTÉ (Suite)			
Par collège Et titre	PRÉSENTATIONS premier mandat 2010-2014	PROPOSITIONS GRISS 2 ^{ème} mandat 2014-2018 T : titulaire S : suppléant	REPRESENTATIONS retenues par l'ARS arrêté du 24 juin 2014 et modifié par arrêté du 2 juillet 2014
e) Quatre représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes handicapées , désignés par le directeur général de l'agence régionale de santé sur proposition des organisations regroupant, au niveau régional, le nombre le plus important de ces institutions ;	<p>T : Prosper TEBOUL [FEGAPEI] S : Jacques LARMET [FEGAPEI]</p> <p>T : non retenu par l'ARS S : Philippe BESSON [ADIMC 42]</p> <p>T : Geneviève ANDRE [APF] S : Thierry DELERCE [L'ADAPT]</p> <p>T : Christian BERTHUY [URIOPSS] S : Jean-Michel ABRY [Association Valentin-Haüy]</p>	<p>Au titre de la FEGAPEI : T : Rolland CORTOT [ADAPEI 42] S : Olivier DUGAND [ADAPEI 26] En leur nom propre : T : Francis FEUVRIER [URPEP] S : Philippe BESSON [URAIMC Rhône-Alpes]</p> <p>Au titre de l'URIOPSS T : Thierry DELERCE [L'ADAPT] S : Pierre-Henri MONTOVERT [ANECAMSP]</p> <p>Au titre de la FEHAP (et adhérents URIOPSS/UNIOPSS) T : Jacques MARESCAUX [AGAPSY] S : Pascal SERCLERAT [APF]</p>	<p>T : Rolland CORTO (FEGAPEI- ADAPEI 42) S : Nathalie CHAULEUR GEPSO</p> <p>T : Francis FEUVRIER (URPEP) S : Philippe BESSON(URAIMC)</p> <p>T : Thierry DELERCE [L'ADAPT] S : Pierre-Henri MONTOVERT [ANECAMSP]</p> <p>T : Pascal SERCLERAT (APF) S : Jacques MARESCAUX (AGAPSY)</p>
f) Quatre représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes âgées , désignés par le directeur général de l'agence régionale de santé sur proposition des organisations regroupant, au niveau régional, le nombre le plus important de ces institutions ;	<p>T : Jean JALLAGUIER [URIOPSS] S : Jean-Philippe NICOLETTI [Croix-Rouge]</p> <p>T : Patrick BOISRIVAUD [FEHAP]</p>	<p>Au titre de l'URIOPSS : T : Jean JALLAGUIER [URIOPSS] S : Jean-Pierre GALLAIRE [URIOPSS - UNA]</p> <p>Au titre de la FEHAP T : Patrick BOISRIVEAUD [FEHAP - Hôpital de Fourvière] S : Bernard VOISEUX [Croix rouge]</p>	<p>T : Jean JALLAGUIER [URIOPSS] S : Eric DEMOLIERE (ADESSA)</p> <p>T : Patrick BOISRIVEAUD (FEHAP) S : Viviane LAGARDE CCAS Bron</p>

GRISS-PNL RENOUVELLEMENT DES PRÉSENTATIONS À LA CRSA RHÔNE-ALPES au 16 juillet 2014

AU SEIN DU 7 ^{ème} COLLÈGE DES OFFREURS DES SERVICES DE SANTÉ (Suite)			
Par collège Et titre	PRÉSENTATIONS premier mandat 2010-2014	PROPOSITIONS GRISS 2 ^{ème} mandat 2014- 2018 T : titulaire S : suppléant	REPRESENTATIONS retenues par l'ARS arrêté du 24 juin 2014 et modifié par arrêté du 2 juillet 2014
g) Un représentant des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes en difficultés sociales, désigné par le directeur général de l'agence régionale de santé sur proposition des organisations regroupant, au niveau régional, le nombre le plus important de ces institutions ;	T : Erwan DHAINAUT [FNARS] S : Patrick BEDIAT [FNARS]	T : Erwan DHAINAUT [FNARS] S : Patrick BEDIAT [FNARS]	T : Erwan DHAINAUT [FNARS] S : Patrick BEDIAT [FNARS]
h) Un représentant désigné par le directeur général de l'agence régionale de santé parmi les responsables des centres de santé, des maisons de santé et des pôles de santé implantés dans la région ;	S : Marie-Claude VIAL [GRCS-RA]	Titulaire : Marie-Claude VIAL [GRCS-RA]	T : Jean Marie GAGNEUR (FEMASRA) S : Marie-Claude VIAL [GRCS-RA]
i) Un représentant désigné par le directeur général de l'agence régionale de santé parmi les responsables des réseaux de santé implantés dans la région ;	S : François RIONDET [Réseau CORMADOM]	T : François RIONDET [CORMADOM]	S : François RIONDET [CORMADOM]